



**Université Ouvrière de Genève**

Centre de formation continue des travailleurs et des travailleuses

Place des Grottes 3  
1201 Genève  
Tél. 022 733 50 60  
Fax 022 733 35 19  
e-mail: info@uog.ch

ASRO  
Monsieur Claude Reymond  
Rue des Terreaux-du-Temple 6  
1201 Genève

*pmuni @ uog.ch*

## CONTRAT DE LOCATION 2003

Ce présent contrat fait office de confirmation de réservation de salles pour 2003 dans les locaux de l'UOG, place des Grottes 3, 1201 Genève.

Votre demande est enregistrée comme suit:

**Raison sociale:** ASRO - Association des salles de réunions ouvrières.

**Personne de contact:** Monsieur Claude Reymond. Téléphone: 022 731 84 30.

**Adresse:** Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève.

**Montant forfaitaire de la location (indexé au coût de la vie):** Fr. 1'926.- par an, soit 30 séances annuelles d'une durée de 3 heures.

Pour chaque réservation d'une durée supérieure à 3 heures, nous facturerons un supplément de Fr. 50.- par heure.

**Modalité de paiement:** payable en deux fois, soit fin juin et fin décembre 2003.

***Pour toute utilisation du matériel technique, voir en page 2 du présent contrat.***

Nous vous adressons ce contrat en deux exemplaires et vous prions de bien vouloir nous retourner le double signé pour accord.

### Clés

Pour les locations du soir: Vous êtes prié de venir chercher les clés l'après-midi du jour de la location entre 16h00 et 17h00.

Pour les locations du week-end: Vous êtes prié de venir chercher les clés le vendredi matin précédent la location entre 9h00 et 1200h.

### Mobilier de l'auditorium

Le mobilier de l'auditorium est modulable en fonction de l'activité et du nombre de participants. Il permet d'accueillir 185 personnes assises pour une conférence. Des tables et des chaises sont à votre disposition, **mais la mise en place et le rangement devront être effectués par vos soins (tout le matériel devra être remis à sa place initiale après utilisation.)**



L'auditorium contient un podium et un écran de projection.

Le matériel technique suivant peut-être mis à disposition:

- Un projecteur à diapositives
  - De 1 à 4 microphones  Nombre: ...
  - Un rétroprojecteur
  - Un projecteur vidéo
  - Du matériel audio et vidéo
  - 1 CD/K7 portable
  - 20 tapis de gymnastique
- (cochez ce qui convient)

### Boissons et nourriture

L'UOG, exploitant du café-restaurant "Les Quatre Saisons", a l'exclusivité de la vente des boissons et nourriture.

Pour réservation: tél. 022 733 50 60.

### Devoirs de l'utilisateur

Nous vous rendons attentif au fait que nous mettons nos locaux sous votre responsabilité durant le temps de la location. La salle doit être rendue propre et en bon état, les lumières éteintes. En cas de dégâts, dégradation ou salissures, etc., les frais de remise en état et/ou de nettoyage, seront à votre charge. Pour des questions de sécurité, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans l'auditorium, la cafétéria est à disposition à cet effet.

**Avant de partir, nous vous prions de vérifier la fermeture du local technique, de l'auditorium et surtout de la porte d'entrée de l'UOG. Nous vous demandons également de mettre les clés dans la boîte aux lettres de l'UOG (à gauche de la porte d'entrée en sortant).**

En cas d'annulation de location de votre part, veuillez nous aviser par écrit, au minimum trois jours ouvrables avant la date de location. Passé ce délai, l'UOG serait dans l'obligation de vous facturer des frais de réservation proportionnels à la durée de la location (10%).

La présence de l'huissier peut être demandée, moyennant un forfait.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

  
Dominique Blanc  
Directeur

  
Le locataire  
Lu et approuvé

19/6/2003

Genève, le 10 mars 2003